

PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

DRAC AUVERGNE-RHONE-ALPES
UNITE DEPARTEMENTALE DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
DE LA DROME
Cité Brunet
Place Louis le Cardonnel
26000 VALENCE
Affaire suivie par : Laurent VANONI
tel : 04 75 82 37 70
E-mail:laurent.vanoni@culture.gouv.fr

Valence, le 11/06/2018

DDT
Pôle aménagement du SATR
4 Place Laënnec - BP 1013
26015 VALENCE CEDEX

Objet : Avis favorable de l'UDAP sur le PLU de La Baume Cornillane

Réf : communes\baume cornillane \urbanisme et aménagement du territoire\plu\20180611 avis udap sur arrêt plu

Le Plan local de l'urbanisme de la commune, aujourd'hui en phase d'approbation, ne porte pas atteinte à la préservation ou à la mise en valeur du patrimoine urbain et paysager.

En conséquence, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine émet un **avis favorable** au projet de révision du PLU de la commune de La Baume Cornillane.

Le Chef de l'Unité départementale

Philippe ARAMEL



Copie :

Monsieur le Maire